



BAREME D'HONORAIRES

	A la charge de	Assiette	HT %	TTC %	Euros TTC
Honoraires de commercialisation pour les ventes de biens immobiliers (maisons, appartements, terrains et commerces)	Acquéreur	Jusqu'à 200 000 € De 201 000 € à 350 000 € De 351 000 € à 500 000 € Au-delà de 501 000 €	6.66 5.83 5.00 4.17	8.00 7.00 6.00 5.00	
Gestion	Bailleur	Montant des sommes encaissées pour le compte du mandant	De 6.00 À 8.00	De 7,20 À 9,60	
Option G.L.I.	Bailleur	Loyer + Charges	2.08	2.50	
Honoraires de visite de constitution du dossier et de la rédaction du bail	Bailleur ----- Locataire	Montant annuel des loyers et charges ----- Montant annuel des loyers et charges	4.25 ----- 4.25	5.1 ----- 5.1	
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	Bailleur ----- Locataire	Montant annuel des loyers et charges ----- Montant annuel des loyers et charges	1.58 ----- 1.58	1.9 ----- 1.9	
Particularité : Honoraires de location	Locataire	Dans la limite de 13 €/m² TTC selon les plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014 modifié le 25 août 2023 dont voici le détail : en zone tendue touristique, année de référence 2014, le prix au m² de SH pour les honoraires de visite de constitution du dossier et de la rédaction du bail est de 10€TTC et pour les honoraires de réalisation de l'état des lieux est de 3€TTC.			
DIVERS : Honoraires rédaction de bail Honoraires estimation	Bailleur Vendeur				200 150

